

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 10 M 2024  
HAGUENAU

## FICHE ENGAGEMENT ADULTES

<input type="checkbox"/>	PISTOLET	CARABINE	<input type="checkbox"/>
--------------------------	----------	----------	--------------------------

Club : ..... N° Asso : .....

Ligue : .....

**Composition de l'équipe :**

	N° Licence	Nom-Prénom	Catégorie (**)	Haut-Niveau E-S-J *	ET *	Ordre de passage
Tireur n°1						
Tireur n°2						
Tireur n°3						
Tireur n°4						
Tireur n°5						
Remplaçant						
Remplaçant						
Remplaçant						

(\*) Haut-Niveau : E=Elite, S=Senior, J=Jeune : liste sur le site :

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-des-sportifs-de-haut-niveau>

(\*) ET=Etranger, 1 seul étranger licencié à la FFTir possible.

(\*\*) Un Jeune ou une Dame obligatoire dans la liste des titulaires. 2 tireurs inscrits sur les listes Haut niveau maximum.

**CAPITAINE DE L'ÉQUIPE :**

NOM et PRÉNOM : .....

TÉLÉPHONE : ..... E-mail : .....

NIVEAU DE DIPLÔME : .....

Date et signature :**Merci d'envoyer cette fiche par mail à l'adresse suivante : occ@fftir.org****Extrait Règles CDFC 10 M (2.2. & 1.1.) :**

Chaque club a la possibilité de faire entrer un seul remplaçant à n'importe quel moment du match de qualification. L'entrée du remplaçant ne doit pas avoir pour effet de changer les règles de composition (jeunes, féminines, haut niveau). Un seul remplacement est autorisé. Si le tireur remplacé est aux essais, le remplaçant continue les essais, dans le cas contraire il commence sans essai et continue le match du tireur remplacé.

Suite à l'annulation du championnat de France des clubs 10 m 2021, les classements en division de l'année 2020 ont été maintenus pour la saison 2021. L'échelon régional 2022 déterminera donc les clubs qui peuvent prétendre à l'accession à la 2e division.